



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 069 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 26 février 2015

Président

M. James Rajotte

Comité permanent des finances

Le jeudi 26 février 2015

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): La séance est ouverte. Nous en sommes à la 69^e réunion du Comité permanent des finances. Conformément au paragraphe 108(2), nous poursuivons notre étude sur le Centre canadien d'échange du renminbi.

Je tiens à remercier tous nos invités qui se joignent à nous ce matin, ici à Ottawa, et par vidéoconférence depuis Londres, au Royaume-Uni.

Nous recevons d'abord le professeur John Curtis. Nous entendrons ensuite M. Colin Hansen, président et chef des opérations d'AdvantageBC. Nous accueillons également M. Bryan Osmar, de la Banque royale du Canada, et Nianbei Sun, de la China Construction Bank. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à M. Mark Boleat, président de la City of London Corporation, qui témoignera par vidéoconférence à partir de Londres.

Bienvenue à tous les témoins, et merci beaucoup d'être des nôtres. Chacun de vous aura cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, et nous passerons ensuite aux questions des députés.

Nous allons commencer par M. Curtis. Allez-y, s'il vous plaît.

M. John Curtis (consultant, professeur auxiliaire, à titre personnel): Merci, monsieur le président. Bonjour à vous et aux membres du comité.

Je suis ravi d'avoir été invité à présenter mon point de vue sur le Centre canadien d'échange du renminbi. Je suis ici à titre personnel, sans aucun intérêt particulier à défendre ou à représenter.

En ce qui concerne ma formation et ma carrière, vous m'avez présenté comme professeur, monsieur le président. En effet, j'enseigne à l'occasion, après avoir pris ma retraite de la fonction publique fédérale en 2006, comme premier économiste en chef du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Je suis donc un spécialiste du commerce international et un économiste qui s'intéresse particulièrement à la façon dont le commerce international et le régime d'investissements sont influencés et façonnés par le système financier international et par les facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques d'un pays.

Même si je ne suis pas un spécialiste des questions chinoises — et je suis le premier à l'admettre —, je dois dire que ce pays m'intéresse depuis ma tendre enfance. Je me souviens très bien du jour où une voix lointaine et grinçante à la radio proclamait la naissance de la République populaire de Chine; c'était le 1^{er} octobre 1949. Je me rappelle qu'à ce moment-là, mon père m'avait dit que cet événement était et serait l'un des plus importants au cours de ma vie, et je pense qu'il avait sans doute raison.

Une douzaine d'années plus tard, alors que j'étais un jeune adulte, je me rendais sur la plage Spanish Banks, qui donne sur la baie Burrard — ceux d'entre vous qui viennent de la région métropoli-

taine de Vancouver sauront à quoi je fais allusion —, et je voyais au loin ce qui semblait être une longue file d'immenses navires, remplis de blé canadien à destination de la Chine. Il s'agit d'un événement majeur dans l'histoire économique du Canada et dans les relations bilatérales modernes entre le Canada et la Chine, comme l'ont d'ailleurs signalé plusieurs des témoins que vous avez entendus la semaine dernière.

Permettez-moi de faire valoir trois points. La concision a toujours fait partie de mon métier. D'anciens ministres et un premier ministre que j'ai servi m'ont toujours dit que si je ne pouvais pas résumer mon argument, le temps de descendre du deuxième au premier étage des édifices du Parlement, alors c'était trop long. Je serai donc très bref.

La création d'un centre canadien d'échange du RMB, comme tous les autres témoins avant moi l'ont dit, est sans aucun doute une très bonne nouvelle pour le Canada, pour notre secteur des services financiers et pour les entreprises commerciales canadiennes, toutes tailles confondues, en particulier les petites et moyennes entreprises, sur lesquelles le comité se concentre, je le sais.

Si le concept est expliqué amplement et clairement à tous les intéressés, ou aux intervenants éventuels partout au pays et même à l'étranger, surtout dans l'ensemble des Amériques, avant que d'autres plaques tournantes voient le jour dans notre hémisphère, le nouveau Centre canadien d'échange du renminbi sera sûrement avantageux pour nous. Parmi tous les avantages évoqués dans les autres témoignages — j'ai eu l'occasion d'en lire une bonne partie, comme la réduction des frais de transaction, l'amélioration de l'efficacité, etc. —, le centre renforcera davantage notre secteur des services financiers, qui est déjà solide et en pleine croissance.

Les Canadiens semblent souvent oublier ou négliger le fait que le Canada affiche un excédent, et ce, depuis 2010, dans la balance des paiements du compte des services ou du compte des services commerciaux. Nous avons tendance à mettre l'accent uniquement sur le commerce des marchandises. Notre force permanente dans le domaine des services, plus précisément dans le domaine des services commerciaux à l'échelle internationale, y compris les services financiers, augure bien pour nos perspectives d'avenir dans la so-disant nouvelle économie.

• (0850)

Deuxièmement, la compensation et le règlement des comptes financiers, aussi importants soient-ils, ne représentent certainement pas l'ensemble des activités commerciales internationales et des résultats qui s'y rapportent. À long terme, ils n'en constituent qu'une partie infime, mais importante. L'activité commerciale internationale dépend, en grande partie, de ce que chaque pays peut produire et de ce que l'autre pays ou les autres pays veulent de nous et à quel prix — autrement dit, de l'offre et de la demande.

Enfin, troisièmement, il est important d'insister, dans le cadre de votre étude et tout au long de nos discussions, sur le rôle central du dollar américain dans les transactions financières mondiales. Le dollar américain ne sera pas mis en péril, loin de là, par quelques observations présentées devant le comité.

Permettez-moi de dire que le processus est un résultat continu et prévu de la part accrue qu'occupe la Chine dans les échanges commerciaux et les investissements mondiaux. Nous espérons tous que l'approche prudente et contrôlée de la Chine à l'égard des questions à l'étude aujourd'hui se poursuivra encore longtemps et qu'il en sera de même pour ce que j'ose appeler, pour les besoins de la cause, « l'essor pacifique de la Chine sur les marchés financiers ».

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Curtis.

Nous allons maintenant entendre le représentant d'AdvantageBC, M. Hansen. À vous la parole.

M. Colin Hansen (président et chef des opérations, AdvantageBC): Merci infiniment, monsieur le président.

Tout d'abord, permettez-moi de vous donner un aperçu d'AdvantageBC. Notre organisation a été créée en 1986, sous le nom d'International Financial Centre, Vancouver. À l'époque, deux centres financiers internationaux étaient établis, l'un à Vancouver et l'autre à Montréal, dans le but de promouvoir les activités financières internationales dans ces centres. En fait, lorsqu'on se tourne un peu vers le passé, en 2008, Vancouver se classait au 33^e rang comme centre financier mondial. Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est fixé comme objectif de faire en sorte que la ville occupe la 25^e place deux ans après les Jeux olympiques, c'est-à-dire en 2012. En effet, la province s'est classée 17^e cette année et, en 2014, elle s'est hissée au 14^e rang. J'y reviendrai un peu plus tard dans mon exposé.

La Colombie-Britannique a fait figure de chef de file dans la promotion de l'utilisation du renminbi en Amérique du Nord. À preuve, en novembre 2013, la province de la Colombie-Britannique est devenue le premier gouvernement étranger à émettre des obligations « dim sum », qui ont rapporté 2,5 milliards de renminbis. Un an plus tard, en novembre dernier, la Colombie-Britannique a lancé une deuxième émission d'obligations en renminbi, de l'ordre de 3 milliards de renminbis. Fait intéressant, la seule autre instance gouvernementale à avoir émis une obligation « dim sum » était le Royaume-Uni, en octobre dernier.

Revenons donc un an en arrière, lorsque les gens ont commencé à parler publiquement, pour la première fois, de l'éventualité que le Canada devienne un centre de règlement en renminbi. On entendait dire dans les médias que cela pourrait créer une concurrence féroce entre Vancouver et Toronto quant à l'emplacement de cette plaque tournante. C'est, en fait, notre ministre provincial des Finances, Mike de Jong, qui a commencé à promouvoir l'idée d'une plaque tournante pancanadienne, laquelle ne serait pas centrée dans une ville précise, mais servirait plutôt le Canada d'un océan à l'autre. Après tout, un plate-forme de règlement en renminbi ne désigne pas une adresse. Ce n'est pas un édifice. C'est plutôt un outil auquel on peu accéder n'importe où au pays et, en l'occurrence, n'importe où dans les Amériques, puisque nous sommes les seuls à offrir ce service en Amérique du Nord.

Bref, le premier ministre provincial des Finances a demandé à AdvantageBC de diriger les efforts du secteur privé pour que le Canada soit désigné comme plaque tournante du renminbi, et nous avons collaboré très étroitement avec la Toronto Financial Services Alliance pour faire la promotion du Canada en vue de cette

désignation. Un groupe de travail a été établi sous ma présidence, en Colombie-Britannique, et nous avons fait valoir comment Vancouver pourrait servir de complément à Toronto et aux autres centres du Canada pour créer un système, où le tout est plus que la somme des parties.

Force est de constater que les divers centres canadiens présentent différentes forces pour ce qui est du règlement en renminbi. La ville de Vancouver est reconnue pour ses services de financement des transactions commerciales, Calgary pour l'investissement direct étranger entrant dans les industries de ressources de l'Ouest, Montréal pour les produits dérivés et Toronto pour une vaste gamme d'autres activités. Mais ces villes se complètent très bien.

Pour en revenir à Vancouver, nous avons non seulement la force en matière de services de financement des transactions commerciales, mais aussi l'avantage du fuseau horaire. Quand on voit le rythme interrompu du commerce partout dans le monde et qu'on sait que les échanges commerciaux en renminbi se font 24 heures sur 24, tous les jours, on constate que la fin des heures de bureau en Asie correspond au début des heures de bureau en Europe. Toutefois, il y avait un énorme écart puisque les Amériques n'avaient pas cette facilité. En effet, le fuseau horaire de Toronto et Montréal concorde avec la fin des heures de bureau en Europe, alors que celui de la côte Ouest correspond au début des heures de bureau en Asie. Nous pouvons donc offrir un service ininterrompu pour le règlement de transactions en renminbi, en temps réel, en profitant pleinement des fuseaux horaires du Canada pour combler l'écart énorme qui existait auparavant.

Le Canada a de grandes forces, et nous n'avons pas manqué de les mettre en relief dans ce dossier. Nous avons le meilleur système bancaire au monde pour la septième année consécutive, selon le World Economic Forum. Quatre villes canadiennes se classent parmi les 30 grands centres financiers du monde: Toronto occupe le 11^e rang, Vancouver le 14^e, Montréal le 18^e et Calgary le 27^e. Je crois que les Canadiens ne reconnaissent pas les forces de leur pays. Moi, je les reconnais.

À mon avis, l'annonce du 18 novembre s'est avérée très importante à plusieurs égards. Tout d'abord, la Banque populaire de Chine a désigné cette plate-forme de règlement, la plaque tournante canadienne, non seulement pour servir le Canada, mais aussi l'Amérique du Nord, comme la banque l'a d'ailleurs explicitement déclaré. En réalité, nous pouvons servir l'ensemble des Amériques par l'entremise des institutions financières canadiennes parce que nous savons qu'aucune autre plate-forme de règlement ne sera établie de sitôt ailleurs dans les Amériques.

L'allocation d'un quota d'investisseur institutionnel étranger qualifié revêt également une importance. Nous avons là l'occasion de desservir les Amériques et de permettre à l'investissement étranger direct d'avoir accès à la Chine en utilisant le renminbi sur le marché national grâce à l'allocation d'un quota d'investisseur institutionnel étranger qualifié.

● (0855)

Tout compte fait, je crois que le Canada a de quoi être fier de ses institutions financières internationales. Être désigné comme centre de règlement du renminbi pour les Amériques est une occasion à ne pas manquer. Je crois que les gouvernements canadiens — fédéral et provinciaux — et le secteur privé doivent agir en amont pour saisir cette occasion pendant qu'elle est là.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hansen.

Nous allons maintenant entendre M. Osmar, de RBC.

M. Bryan Osmar (directeur général, chef des infrastructures de Marchés, Banque royale du Canada): Merci, monsieur le président et chers députés. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous ce matin et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Je m'appelle Bryan Osmar, et je suis le directeur général des infrastructures de marchés pour RBC Marchés des Capitaux, à Toronto.

La division des marchés des capitaux de RBC exploite des activités dans 15 pays et emploie plus de 6 900 personnes un peu partout dans le monde. RBC joue un rôle de premier plan dans la promotion de produits libellés en renminbi dans le contexte canadien.

Comme le comité l'a entendu la semaine dernière, il y a eu deux émetteurs canadiens d'obligations libellées en renminbi, aussi connues sous le nom d'obligations « dim sum ». RBC a dirigé la transaction en renminbi d'EDC, d'une valeur de 100 millions de dollars, une première pour un émetteur canadien. De plus, RBC a participé aux transactions de la province de la Colombie-Britannique, qui ont rapporté 2,5 milliards de renminbis dans la première émission d'obligations et, comme on l'a mentionné tout à l'heure, 3 milliards de renminbis dans la deuxième.

Compte tenu de notre intérêt envers le marché du renminbi, nous avons participé activement aux efforts de l'industrie pour créer une plaque tournante du renminbi au Canada. À cet égard, j'aimerais profiter de l'occasion pour saluer les efforts déployés par les entreprises et les associations du secteur privé, les fonctionnaires et organismes provinciaux et, en particulier, le gouvernement du Canada, y compris le premier ministre, la Banque du Canada et le ministère des Finances, pour avoir fait avancer cette initiative.

Ce partenariat entre le secteur privé et le gouvernement s'est avéré essentiel à la réussite de la création d'une plaque tournante du renminbi au Canada. Une fois que ce centre sera entièrement fonctionnel, un certain nombre d'avantages devraient en découler.

D'abord, il y aura une amélioration du flux des échanges commerciaux. Nous nous attendons à ce qu'une plaque tournante canadienne aide à renforcer les liens commerciaux et financiers avec les Chine. Ensuite, il y aura une amélioration des possibilités d'investissement. Le nouveau quota d'investisseur institutionnel étranger qualifié, d'une valeur de 50 milliards de renminbis dans le cadre du programme d'investissement, permettra aux Canadiens d'investir plus facilement dans les produits libellés en renminbi et de saisir des occasions sur les marchés des capitaux chinois. L'efficacité accrue des paiements et la conversion directe en renminbi permettront d'accélérer le traitement des paiements, ce qui devrait aider à élargir la réserve de liquidités en renminbi à l'étranger. Le Canada pourrait également profiter, comme on l'a dit, de son statut de précurseur en dynamisant le marché extraterritorial du renminbi dans ce fuseau horaire sur tout le continent américain.

Même si beaucoup a été fait jusqu'ici, cette initiative en est encore à ses débuts. Comme le comité l'a entendu la semaine dernière, la banque de compensation du Canada, l'ICBC, prévoit entrer en service en lançant la première phase de ses opérations de compensation en renminbi au cours des prochaines semaines.

Il y a toutefois un élément important à ne pas perdre de vue dans le dossier de la plaque tournante canadienne du renminbi et de l'internationalisation du renminbi, à savoir que ce marché en est à ses balbutiements. Au fur et à mesure que l'expérience s'accroît, le marché évoluera, idéalement à telle enseigne que les entreprises et

les institutions financières pourront participer pleinement aux marchés du renminbi de la manière dont elles le font sur des marchés bien établis, comme ceux de l'euro et du yen.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, RBC s'emploie activement à fournir une vaste gamme de produits et services en renminbi afin de répondre aux besoins de ses clients. Nous nous réjouissons à l'idée de profiter des avantages offerts par cette nouvelle plaque tournante canadienne du renminbi, une fois que ses activités battront leur plein.

Sur ce, je serai heureux de répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

● (0900)

Le président: Je vous remercie infiniment de votre exposé.

Nous allons maintenant écouter Mme Sun de la China Construction Bank.

Mme Nianbei Sun (administrateur principal et directeur général, Bureau de Toronto, China Construction Bank): Bonjour tout le monde. Je suis très heureuse de prendre part à la séance d'aujourd'hui, et de donner mon point de vue sur le centre d'échange du renminbi, ou RMB, devant les membres du Comité des finances et les autres spécialistes de secteurs connexes.

J'aimerais aujourd'hui aborder quelques aspects du centre d'échange et du marché du RMB.

Je vais d'abord vous dire qui nous sommes.

Permettez-moi de vous dresser un portrait rapide de la China Construction Bank. La CCB est une des principales banques commerciales de Chine, de même que la deuxième banque en importance sur le plan des actifs en dollars américains, qui s'élevaient à 2,7 billions de dollars américains en septembre 2014. La succursale de Toronto de la CCB est la première succursale chinoise au Canada, ce qui signifie que nous sommes la banque mère de la CCB.

Nous avons reçu certaines récompenses de plusieurs organisations, y compris une reconnaissance dans *The Banker*, selon lequel nous nous classons deuxième parmi les mille meilleures banques mondiales en ce qui a trait aux fonds propres de catégorie 1.

J'aimerais en deuxième lieu parler des marchés du RMB à l'étranger.

La Banque du Canada et la Banque populaire de Chine, notre banque centrale, ont déjà conclu un accord d'échange bilatéral de devises de 30 milliards de dollars canadiens. Parallèlement, la Chine a également offert ce qu'on appelle un quota d'investisseur institutionnel étranger qualifié de 50 milliards de yuans.

Le marché du RMB à l'étranger peut être dynamisé à l'aide de différents outils, le premier étant l'accord d'échange de devises. Le premier accord du genre a été signé avec la Banque de Corée pour une valeur de 180 milliards de RMB. Depuis, la banque centrale de Chine a négocié avec 33 banques centrales du monde, y compris celle de Hong Kong, de l'Australie et du Royaume-Uni. En date d'octobre 2014, le total des échanges avoisinait les 3 billions de RMB.

Le deuxième outil est le programme d'investisseur institutionnel étranger qualifié. Le premier quota du genre a été accordé à neuf banques de Hong Kong. À ce jour, il y a 117 investisseurs institutionnels de France, de Hong Kong, de la Corée, de Singapour et du Royaume-Uni qui profitent du programme.

Le dernier est l'échange de RMB en compensation. Le premier centre de compensation a été annoncé le 4 novembre 2011 à Hong Kong. À l'heure actuelle, il existe 11 centres de compensation en RMB, y compris celui de Toronto.

La diapositive affichée montre que le marché du RMB a contribué à la croissance constante des échanges bilatéraux en RMB. Par exemple, depuis l'inauguration du centre d'échange du RMB au Royaume-Uni en 2013, le volume des transactions a augmenté considérablement, passant de 370 à 1 473 milliards de dollars américains.

Je parlerai en troisième lieu des avantages pour le Canada.

Le fait de créer à Toronto le premier centre d'échange du RMB en Amérique du Nord a propulsé la ville au rang des plus grands centres financiers mondiaux. Parmi les avantages, mentionnons le fait de réduire les frais de change; de favoriser la diversification du marché des capitaux au Canada; et d'accroître la compétitivité des marchés financiers canadiens.

• (0905)

Le président: Veuillez s'il vous plaît conclure sous peu, car il ne vous reste qu'une minute.

Mme Nianbei Sun: D'accord.

Mon dernier point porte sur la façon dont la succursale de Toronto de la CCB peut vous venir en aide.

Nous pouvons être utiles de bien des façons, notamment pour la gestion de l'actif, la gestion du passif, la compensation et les règlements, et la gestion de trésorerie.

En 2014, nous étions le deuxième service en importance de l'industrie quant au volume de compensation en RMB. Nous avons également émis un grand nombre d'obligations dim sum aux centres financiers d'une valeur totale de 7,2 milliards.

La dernière diapositive montre l'équipe de la succursale de Toronto. Nous unissons nos efforts afin d'offrir aux organisations locales et à la population des produits et services optimisés relatifs au RMB.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie infiniment de votre exposé.

Nous allons maintenant écouter le témoignage de M. Boleat, de la City of London Corporation. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Mark Boleat (président, Policy and Resources Committee, City of London Corporation): Merci, monsieur le président. Je suis ravi de pouvoir vous offrir ce bref exposé.

Je me lève tôt. Je suis le président du Policy and Resources Committee de la City of London, qui est l'autorité locale du Square Mile. Nous remplissons bien d'autres rôles aussi. Mes fonctions sont celles qui se rapprochent le plus d'un dirigeant politique.

Présider l'initiative sur le RMB de la City of London est un de mes principaux rôles, et je participe activement au projet depuis peu après sa création. Le lancement officiel a eu lieu en 2012, mais il en avait déjà été question en 2011 dans le cadre d'échanges sur l'économie et les finances entre les gouvernements du Royaume-Uni et de la Chine. Il avait alors été convenu qu'appuyer l'internationalisation du RMB entraînerait des avantages mutuels sur le plan des échanges commerciaux et de l'expansion mondiale des services financiers.

La City of London s'est trouvée dans une position unique de secrétariat du projet. Nous collaborons d'ailleurs avec la Chine depuis fort longtemps. Nous avons des bureaux à Beijing et à Shanghai, et avons des liens très solides avec les banques et d'autres

institutions financières de Londres. Puisque nous ne sommes une entité ni gouvernementale ni commerciale, l'ensemble des intervenants ont trouvé tout à fait acceptable que nous dirigions l'initiative. Nous sommes neutres sur le plan des visées commerciales et politiques. En présidant l'initiative, nous avons permis aux participants de se limiter à trouver des solutions pratiques dans le but de proposer des services efficaces.

L'initiative regroupe actuellement 13 banques mondiales, y compris les cinq grandes banques chinoises qui sont implantées au Royaume-Uni. Elle reçoit un appui officiel sous la forme d'observateurs du Trésor et de la Banque d'Angleterre. Nous restreignons l'admissibilité simplement pour que la taille du projet demeure gérable, mais nous faisons participer autrement de nombreux autres intervenants.

Les principales activités que nous appuyons peuvent être divisées en trois catégories complémentaires. Premièrement, il faut veiller à ce qu'une infrastructure adéquate de compensation et de règlement soit en place pour que les affaires se rapportant au RMB se déroulent rondement. Puisque Londres est de loin le plus grand centre de change international, elle est bien placée pour assumer ce rôle supplémentaire. D'ailleurs, ce rôle a pris de l'ampleur avec la conclusion d'un accord de crédit réciproque entre la Banque d'Angleterre et la Banque populaire de Chine, de même qu'avec la nomination de la China Construction Bank, ou CCB, à titre de banque de compensation. Ces deux mesures viennent valider l'appui officiel au développement du marché de Londres, et contribuent à garantir la présence de liquidités sur le marché.

En deuxième lieu, l'initiative a soutenu les participants de l'industrie en créant de bonnes conditions et un milieu favorable au développement de produits et services sur le marché. Voilà qui nous a permis de faire notre travail et d'analyser les produits et services d'autres centres, de réunir les intervenants très différents du marché, et de discuter avec les entreprises de leurs désirs, en plus d'observer les tendances mondiales des marchés pertinents, ainsi que d'identifier les obstacles à l'évolution du marché et les occasions à saisir pour aider le marché à se développer plus efficacement.

Enfin, nous avons pris part aux efforts de sensibilisation et de marketing. Il a été important d'attirer l'attention des entreprises sur la pertinence du marché à Londres. Certaines entreprises trouvent tout simplement plus facile de poursuivre leurs échanges en dollars américains, comme elles l'ont toujours fait. Nous avons donc mis en place tout un programme visant à communiquer aux entreprises l'avantage des échanges en RMB, ce qui a constitué une partie très importante de mon travail.

À l'aide de Bourse Consult, nous avons également compilé des données démontrant la croissance du marché, ce qui a été d'un grand secours à tous les participants.

Toutes ces activités visent à nous rapprocher du but ultime, soit de créer un marché du RMB durable, qui fonctionne efficacement et favorise un environnement dans lequel les institutions financières peuvent répondre aux besoins des entreprises. Nous souhaitons que le RMB soit considéré comme une autre monnaie d'affaires, aux côtés des devises établies depuis longtemps, comme le dollar, l'euro et la livre sterling. Pour y arriver, il faut que le dialogue avec les autorités chinoises soit permanent et efficace, et qu'il porte non seulement sur le RMB, mais aussi plus généralement sur la libéralisation du secteur financier et la réforme; que l'industrie soit déterminée; et que des intervenants comme la City of London déploient des efforts afin de sensibiliser la population, de suivre l'évolution et de réagir aux nouveautés.

Merci.

● (0910)

Le président: Je vous remercie infiniment de votre exposé, monsieur Boleat. Je crois également savoir que vous avez environ une heure à nous consacrer ce matin parce que vous avez un rendez-vous.

M. Mark Boleat: C'est exact.

Le président: Merci beaucoup.

M. Mark Boleat: Je pense qu'il me reste 40 minutes.

Le président: D'accord. Je tenais à en aviser les membres du comité.

Nous allons passer aux questions des députés. Les quatre premières interventions dureront sept minutes, après quoi nous aurons une série de questions de cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Cullen. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins, et plus particulièrement M. Boleat, qui nous parle de l'autre côté de l'océan.

J'aimerais tout d'abord dire à M. Curtis que nous ne parlerons pas de la vue à partir des plages de Spanish Banks ce matin, puisque nous sommes à Ottawa aujourd'hui et que la simple idée d'être ici me donne encore plus froid.

Je souhaite la bienvenue à M. Hansen, de la Colombie-Britannique.

Monsieur Boleat, je vais commencer par vous puisque votre temps est limité. La Grande-Bretagne a quelques années d'avance sur le Canada compte tenu de la création de son centre d'échange du RMB. D'après votre expérience, auriez-vous quelque chose de particulier à conseiller au Canada sur la création de notre propre centre dans un esprit de concurrence amicale?

M. Mark Boleat: Je suis convaincu qu'il devrait y avoir une concurrence amicale, mais nous nous réjouissons bel et bien de l'expansion des échanges en RMB partout dans le monde.

Lorsqu'on traite avec la Chine, j'imagine qu'une des choses qui diffère un peu des autres marchés est la grande importance que le pays accorde au symbolisme. La mise sur pied d'une banque de compensation et d'un accord de crédit réciproque a attiré beaucoup d'attention, et a sans aucun doute contribué à dynamiser le marché. Mais si nous étions en Grande-Bretagne, nous aurions tendance à laisser une bonne partie des éléments à la merci du marché.

Lorsqu'on traite avec la Chine, je pense qu'il est très important de reconnaître que les mesures concrètes, les annonces et les décisions contribuent toutes à créer un bon climat.

M. Nathan Cullen: C'est intéressant. J'aimerais approfondir la question, mais mon temps est limité. Les sociétés nord-américaines réalisent-elles actuellement des échanges en RMB par l'intermédiaire du centre de Londres? Liquident-elles leurs comptes?

M. Mark Boleat: Oui. Il y a un certain nombre de banques nord-américaines qui participent à l'initiative. Elles font des affaires là où elles le souhaitent. Elles participent pleinement à notre initiative et y ont joué un rôle tout à fait majeur.

M. Nathan Cullen: Je vous remercie de votre réponse.

Monsieur Hansen, vous avez dit que l'arrivée du centre au Canada constitue un avantage concurrentiel. Dans un autre témoignage, nous avons appris que les avantages pour le secteur financier résideront

surtout du côté des transactions. Puisque deux continents sont touchés, le projet pourrait devenir un carrefour pour toute entreprise de l'Amérique du Nord et du Sud qui recherche une compensation en RMB. Est-ce exact?

● (0915)

M. Colin Hansen: Tout à fait. Puisqu'on nous a explicitement désignés comme centre de règlement en Amérique du Nord, cela indique selon moi que la Chine ne tient pas à mettre en place une organisation semblable dans une autre région de l'Amérique du Nord. Et nous n'avons entendu parler d'aucune discussion à propos de l'Amérique du Sud.

Si l'on s'attarde à l'emplacement des transactions de règlement concernant les devises, certaines sont évidemment réalisées à New York. Je pense toutefois que la Chine tente de positionner sa devise en tant que monnaie d'échange mondiale. À l'heure actuelle, bien des transactions qui ne sont pas effectuées à New York passent par Hong Kong. Quand on y pense, le règlement nécessite alors une journée de plus au calendrier.

M. Nathan Cullen: Permettez-moi de résoudre la question. Le comité a bien compris, mais certains ont aussi l'impression que les PME canadiennes pourraient avoir un net avantage par rapport à leurs homologues américains ou sud-américains. Si l'accès est égal et qu'une société minière américaine peut liquider ses RMB au Canada au même titre qu'une entreprise canadienne, j'essaie de comprendre où se situe l'avantage au Canada, non pas pour le secteur financier, mais pour les entreprises qui souhaitent liquider leurs RMB.

M. Colin Hansen: Je pense qu'il y a deux réponses à cette question. Tout d'abord, je crois que vous avez raison de dire que ce serait avantageux pour les entreprises non canadiennes aussi...

M. Nathan Cullen: D'accord.

M. Colin Hansen:... mais je pense que c'est dans notre intérêt, si nous voulons vraiment consolider la réputation du secteur canadien des services financiers.

M. Nathan Cullen: Je vois. Afin de mieux comprendre, l'avantage réside surtout dans le fait que le Canada assume un rôle plus important à l'échelle internationale comme plaque tournante de services financiers et comme lieu où les gens peuvent venir réaliser des transactions, s'ils souhaitent faire des affaires avec la Chine.

M. Colin Hansen: C'est exact. Qu'une entreprise soit canadienne ou non, je pense qu'il est avantageux pour elle sur le plan des coûts d'effectuer ses règlements par l'intermédiaire du centre d'échange canadien.

M. Nathan Cullen: Bien.

Monsieur Curtis, vous avez été économiste en chef au ministère des Affaires étrangères, n'est-ce pas?

M. John Curtis: C'est vrai.

M. Nathan Cullen: Y a-t-il déjà eu un lien par rapport à la mise en place du centre? Considérez-vous qu'il s'agit là d'une annonce importante entre le Canada et la Chine?

M. John Curtis: Oh, tout à fait.

M. Nathan Cullen: Dans le cadre de tout échange ou négociation avec la Chine, il y a toujours eu, quel que soit le gouvernement au pouvoir, un rapport quelconque à l'amélioration des droits de la personne en échange de l'intensification des échanges commerciaux. Puisque vous étiez au ministère des Affaires étrangères, je présume que vous étiez au courant de cette politique ou position que le gouvernement canadien adopte de temps à autre.

M. John Curtis: Nous étions au courant, mais en tant qu'économistes, nous nous attardions plutôt aux volets relatifs à l'innovation sur le plan des échanges et des investissements. Nous étions conscients du contexte, mais n'étions certainement pas...

M. Nathan Cullen: Ne s'agissait-il pas d'une directive d'Affaires étrangères? Tandis que vous cherchiez à mener ou à favoriser de nouvelles négociations, ce dialogue n'était-il pas implicite aussi?

M. John Curtis: Nous étions conscients du contexte dans lequel s'inscrivait notre travail, mais je ne pourrais pas vous en dire plus.

M. Nathan Cullen: Bien.

Monsieur Osmar, M. Hansen a bien expliqué le point de vue de la Colombie-Britannique, qui souhaite un modèle pancanadien qui ne se limiterait pas à... Lorsqu'on a commencé à discuter du RMB au Canada, on se demandait qui allait hériter du centre. Était-ce Vancouver? Toronto? Bien sûr, il ne s'agit pas d'un parquet d'échange habituel. Il n'y a aucune structure physique. Est-ce que l'endroit où l'échange est amorcé change quoi que ce soit pour votre institution financière ou d'autres? Quelle est la différence s'il s'agit de vos bureaux de Vancouver, de Montréal ou de Toronto?

M. Bryan Osmar: Pour revenir à ce que Colin a dit plus tôt sur le fait qu'il s'agit d'un centre de facilitation, il y a beaucoup d'inscriptions de transactions électroniques, de sorte que l'emplacement physique est moins important. Ce n'est pas différent de la pratique actuelle des institutions bancaires, qui permettent d'effectuer une transaction dans pratiquement n'importe quelle banque au pays; même si ce n'est pas votre banque, les services bancaires de base sont offerts. La situation du centre est fort semblable, et l'emplacement des échanges sera souvent motivé par le prix, le fuseau horaire et toutes sortes de préférences des clients en matière d'accès. Le centre de facilitation contribuera à améliorer l'accès, mais l'emplacement physique n'est pas nécessairement important.

M. Nathan Cullen: Bien. Ma toute dernière question s'adresse à M. Curtis. Vous avez laissé entendre que le centre ne fera pas beaucoup progresser l'idée que le yuan pourrait menacer le dollar américain sur le plan de la compensation monétaire à l'échelle mondiale. Ne s'agit-il pas justement d'un pas dans cette direction? Nous avons constaté une augmentation des échanges mondiaux en yuan par rapport au dollar. N'assistons-nous pas à une évolution dans cette direction? Je n'ai aucune opinion déjà faite sur la question.

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

M. John Curtis: La réponse, c'est qu'il s'agit bien d'un pas dans cette direction, mais le dollar américain domine encore, avec 87 % des transactions d'investissements commerciaux au monde qui sont encore réalisées en dollar américain.

Le président: Merci.

Nous allons écouter M. Saxton.

● (0920)

M. Andrew Saxton (North Vancouver, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui et je souhaite spécialement la bienvenue à ceux qui sont venus de loin pour être ici.

Ma première question s'adresse à Colin Hansen, qui vient de la Colombie-Britannique, où le climat est agréable.

Colin, votre présence est très pertinente aujourd'hui, vous qui avez déjà été ministre responsable des initiatives pour l'Asie et le Pacifique et des Jeux olympiques, de même que ministre des Finances en Colombie-Britannique. Il y a environ 10 ans, nous siégeons d'ailleurs tous les deux au Asia Pacific Trade Council. Je

vous remercie d'être ici, de faire oeuvre de pionnier et de faire valoir la question qui nous intéresse au sein d'AdvantageBC. Je sais que vous avez rédigé un article sur la question et que votre aide a été très utile au cours des premières étapes. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pouvez-vous nous expliquer l'incidence qu'aura le nouveau centre d'échange sur l'économie de la Colombie-Britannique?

M. Colin Hansen: Deux ou trois éléments entrent en ligne de compte. Tout d'abord, le centre nous donne l'occasion de renforcer davantage notre secteur des services financiers à Vancouver. Comme je l'ai mentionné, on parle surtout d'échanges financiers, mais l'autre grand avantage se rapporte au fuseau horaire. Je pense que nous ne nous rendons pas compte à quel point c'est stratégique pour le Canada. Si l'on pense aux entreprises de la Colombie-Britannique qui exportent en Chine, on remarque que notre province compte un pourcentage d'exportations vers l'Asie plus fort que toute autre province canadienne, et de loin.

Il serait donc avantageux sur le plan financier pour les entreprises de notre province aussi de pouvoir effectuer des transactions en RMB plutôt qu'en dollars américains, compte tenu du coût supplémentaire, du risque et du délai de la transaction.

M. Andrew Saxton: Merci.

L'investissement direct de la Chine en Colombie-Britannique, dans les secteurs des ressources naturelles, de la forêt et maintenant du gaz naturel liquéfié, a rapidement gagné en importance ces dernières années. Voyez-vous quelle incidence positive le centre d'échange peut avoir à ce chapitre aussi?

M. Colin Hansen: Oui. Cela peut se traduire par un partenariat plus étroit avec la Chine et par la consolidation de la réputation du Canada en Chine à titre de partenaire de confiance. Ces dernières années, nous avons constaté un grand écart, puisqu'il y a plus d'investissements canadiens vers la Chine qu'inversement. La situation est en train de s'équilibrer, mais dans les années à venir, nous assisterons à une nette intensification des investissements bidirectionnels. Le nouveau quota d'investisseur institutionnel étranger qualifié représente d'ailleurs une grande occasion pour les sociétés d'investissement de l'Ouest canadien d'investir directement dans les titres chinois aussi.

M. Andrew Saxton: Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Sun.

Au cours des dernières années, madame, la Chine a mis sur pied un certain nombre de centres d'échange du RMB dans le monde, et on peut se demander si cela ne donnera pas lieu à la libéralisation ou la libre circulation du RMB. Qu'en pensez-vous?

M. Nianbei Sun: Je pense que la Chine prête actuellement davantage attention aux centres d'échange du RMB de partout dans le monde. À ce jour, 11 centres ont été créés. La Chine va donc mettre en oeuvre cette stratégie et fera connaître davantage le RMB à l'échelle mondiale.

La banque centrale de Chine est en train de mettre au point un nouveau système de compensation et de règlement en RMB. Elle estime que le lancement aura lieu en 2016. Par la suite, l'ensemble des compensations en RMB réalisées à l'étranger respecteront davantage les délais prévus.

De plus, la Chine a plusieurs zones de libre-échange, comme Shanghai. Il y a aussi Guangzhou à l'horizon, et d'autres villes, comme Tianjin. Une entreprise pourrait donc avoir accès aux prix du centre d'échange du RMB à partir d'un compte à de l'étranger. Puisque la zone de libre-échange peut être plus flexible avec la devise, et...

M. Andrew Saxton: Pardonnez-moi de vous interrompre.

Ma question porte plus particulièrement sur la libre circulation du RMB, de façon à ce que la devise soit moins contrôlée. Pensez-vous que cela arrivera?

M. Nianbei Sun: Oui, je pense que le gouvernement chinois prendra des mesures importantes pour libéraliser le RMB à l'avenir.

M. Andrew Saxton: Bien, merci beaucoup.

Bryan, pouvez-vous nous dire quelle sera l'incidence du centre sur le secteur financier canadien? Comment les banques se préparent-elles à l'arrivée de ce centre d'échange?

M. Bryan Osmar: Comme je l'ai dit en exposé, nous sommes aux premières étapes du centre, et les possibilités qui en découleront continueront de se multiplier au fur et à mesure que nous comprendrons mieux les avantages de la facilitation des échanges et de l'investissement.

Encore une fois, puisqu'il s'agit surtout d'un centre de facilitation axé sur les inscriptions et le privilège réglementaire, aucun investissement direct de taille dans le système financier n'est nécessaire. Le centre aidera surtout les utilisateurs, les clients et d'autres à réaliser des transactions, qu'elles soient financières ou commerciales.

Comme je l'ai déjà dit, le rôle du centre ressemblera beaucoup à celui d'un lubrifiant, puisqu'il facilitera les choses et réduira les frictions relatives à la transaction pour les participants. Le volume de transactions augmentera au fur et à mesure que les gens prendront conscience des avantages et pourront mieux en profiter.

• (0925)

M. Andrew Saxton: Merci.

Je suppose que la formation sur le RMB sera offerte par votre département des devises. Devrez-vous engager du personnel supplémentaire pour ce type de commerce?

M. Bryan Osmar: À court terme, je ne crois pas. Je ne peux dire ce qu'il en est des autres banques. Je ne pense pas qu'il y aura une augmentation importante de l'emploi dans le secteur financier. Actuellement, nous sommes très actifs sur le marché des devises; nous avons 30 devises, dont le renminbi et le CNY, ou le renminbi extraterritorial, le CNH. Donc, à bien des égards, beaucoup de services requis existent déjà. La plateforme vise à faciliter la croissance de ce qu'on peut faire dans ce milieu, mais ne vous attendez pas à ce que cela contribue de façon importante à...

M. Andrew Saxton: Très bien; merci.

Monsieur Curtis — qui, je viens de l'apprendre, est allé à la même école primaire que moi —, avez-vous quelque chose à ajouter sur son utilité par rapport à nos échanges commerciaux avec la Chine?

Le président: Répondez très brièvement, s'il vous plaît.

M. John Curtis: Oui, en somme.

M. Andrew Saxton: Dim sum?

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci, monsieur Saxton.

Monsieur Brison.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie chacun d'entre vous d'être venus aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de vos commentaires et je comprends l'importance de la plateforme de commerce et d'investissement en renminbi pour le Canada.

La question des relations sino-canadiennes et des courants d'investissement bilatéraux est importante pour les Canadiens. Certains Canadiens se demandent quelle devrait être notre approche à l'égard de l'investissement des entreprises d'État au Canada. C'est une question importante et j'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

Il existe divers points de vue. Certains disent que tant qu'elles se conforment à la réglementation canadienne et qu'elles paient des redevances — qu'il s'agisse de règles liées au travail ou à l'environnement, etc. —, nous devrions les traiter de la même façon dont nous traitons les autres investisseurs.

J'aimerais entendre vos points de vue.

M. Colin Hansen: Je vais commencer. Brièvement, je dirais que je ne pense pas que nous devrions faire une distinction entre les entreprises d'État et les autres entreprises. Je pense aussi qu'en ce qui concerne la question du règlement en renminbi, il pourrait être avantageux d'établir des partenariats avec les entreprises d'État, car elles sont probablement mieux placées pour offrir aux exportateurs et importateurs canadiens des avantages sur le plan des prix, comparativement aux autres entreprises. Donc, je pense que certaines entreprises d'État pourraient être beaucoup plus dynamiques lorsqu'il s'agit d'accorder des prix avantageux aux entreprises canadiennes.

M. John Curtis: Avez-vous des commentaires, monsieur Osmar?

M. Bryan Osmar: Je pense que cela se rapporterait à des situations précises. Je n'ai pas d'opinion générale sur le sujet.

M. John Curtis: J'ajouterais brièvement que la question des entreprises d'État et du traitement qui leur est réservé dans le système commercial international fait l'objet de discussions sur diverses tribunes à l'échelle internationale, en particulier sur la tribune transpacifique. Je pense que la réponse à votre question émergera au fil des diverses négociations.

L'hon. Scott Brison: Dans un discours qu'il a prononcé à Londres en décembre 2013, Jim Prentice — un ancien ministre fédéral qui est maintenant le premier ministre de l'Alberta — a indiqué que le Canada doit modifier son approche en matière d'investissement étranger, en particulier par rapport à la Chine. Il a dit que les nouvelles règles canadiennes en matière de prise de contrôle effraient les investisseurs étrangers. Il a cité le précédent dans le dossier CNOOC-Nexen et l'ambiguïté qui en découle, en particulier la chute vertigineuse de 92 % des investissements étrangers ou des investissements directs dans les ressources naturelles canadiennes en 2013.

Avez-vous une idée de ce que nous pourrions faire pour préciser davantage nos règles en matière d'investissement étranger de façon à attirer plus d'investissements plutôt qu'à effrayer les investisseurs?

• (0930)

M. Colin Hansen: Il y a eu un refroidissement du climat d'investissement, et je pense que c'est simplement une question de communication, car ce que les entreprises et les pays recherchent, dans toute activité liée au commerce international, c'est la certitude et la stabilité. Je pense qu'en soi, la modification de la politique canadienne peut être source de préoccupation, et que les gens voudront avoir une idée de ce que sera la nouvelle orientation. Je pense que nous avons dépassé ce stade et que les gens comprennent.

Au début, tout de suite après les changements, des sociétés chinoises se demandaient si le Canada acceptait toujours leurs investissements en RMB. La réponse est oui. Les règles changent et ces sociétés doivent le comprendre, mais je pense qu'il y a maintenant un nouveau sentiment de stabilité.

L'hon. Scott Brison: Madame Sun.

Mme Nianbei Sun: C'est une question intéressante. Au cours de la dernière année, je crois, mes clients chinois se sont informés à ce sujet, en particulier après la finalisation de l'acquisition de Nexen et la publication d'informations à l'intention des entreprises chinoises par le Canada. Ce genre de choses ont entraîné un ralentissement des activités d'investissement de la Chine, car on laissait entendre aux entreprises chinoises de l'industrie des ressources naturelles que le Canada voulait peut-être ralentir les activités de la Chine liées aux investissements et aux fusions et acquisitions?

Je pense qu'il faut modifier le message, donner de nouvelles informations aux sociétés chinoises et leur faire connaître davantage les nouvelles politiques et stratégies du Canada. À titre d'exemple, l'ACPE tiendra une conférence sur l'industrie minière la semaine prochaine, à Toronto. Vous pourriez profiter de l'occasion pour transmettre aux entreprises chinoises plus d'informations et un message plus positif.

Le président: M. Curtis a aussi un commentaire à ce sujet.

M. John Curtis: Je serai bref. J'ai appris cela dans la fonction publique, notamment. Bien que la politique soit un des éléments de l'activité commerciale et qu'elle y exerce toujours une influence — je vous suggère de retourner au premier point de mon exposé —, les investissements et le commerce dépendent en fin de compte de l'économie, de ce qui est rentable ou non. C'est là l'élément essentiel.

L'hon. Scott Brison: En effet.

Donc, lorsque le premier ministre a dit que « les Canadiens et Canadiennes n'ont pas passé des années à réduire le rôle de leurs gouvernements dans des secteurs de l'économie seulement pour les voir être achetés et contrôlés à la place par des gouvernements étrangers », cela n'a peut-être pas été utile à l'époque, mais cela pourrait signifier l'émergence d'une nouvelle perspective à l'égard des investissements chinois.

En ce qui concerne les obligations en renminbis, est-il possible de financer certains besoins du Canada en matière d'infrastructures à l'aide d'obligations en renminbis? J'aimerais connaître les perspectives à cet égard. Nous avons besoin d'investissements considérables, même pour des projets comme le Cercle de feu et le Plan Nord. Existe-t-il un potentiel?

Le président: Qui veut répondre à la question? Nous avons peut-être le temps pour une personne.

M. Bryan Osmar: C'est avec plaisir que je répondrai à la question.

Accéder au marché des obligations dépend souvent du prix que peut obtenir l'émetteur d'une obligation, quelle que soit la devise. Par

exemple, RBC Marché des capitaux émet des obligations en diverses devises. Des sociétés européennes peuvent émettre des obligations en dollars australiens et des sociétés étrangères peuvent le faire en dollars canadiens. Elles peuvent choisir de conserver la devise d'origine, ou de la convertir en d'autres devises. En fin de compte, cela dépend du coût de l'emprunt dans cette devise et de la question de savoir si cela permet une répartition adéquate des investissements dans le passif de l'émetteur.

Le marché hors frontière offre des taux beaucoup plus faibles pour les obligations libellées en renminbi que le marché national. Donc, une partie de la suppression et de l'activité liées au marché des obligations libellées en renminbi découle de l'écart des taux du marché hors frontière et du marché national attribuable à la réglementation.

À terme, la plateforme, le programme des investisseurs institutionnels étrangers agréés et la libéralisation atténueront cet écart. Essentiellement, je dirais qu'actuellement, cette activité varie en fonction des coûts. L'attrait de la conversion en renminbi n'est peut-être pas aussi fort que d'autres méthodes de financement, mais si c'était le cas, ce serait sans doute une solution de rechange. Je ne l'exclurais pas, mais je pense que le coût sera un des principaux facteurs.

• (0935)

Le président: Merci.

Madame Bateman.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous les témoins.

Je vais commencer par vous, monsieur Boleat, en raison des contraintes de temps.

Nous avons une occasion unique, parce que nous sommes sur une avenue inexplorée et que vous êtes allé dans ce marché avant nous. Que referiez-vous? Qu'éviteriez-vous? Quels conseils pourriez-vous nous donner pour que nous tirions parti le plus possible de cette occasion?

M. Mark Boleat: Je pense que vous devrez vous souvenir de notre point de départ. Londres est sans contredit le plus important centre du marché des changes au monde, et ce facteur est le fondement essentiel sur lequel nous avons misé.

Le deuxième point est l'approche inclusive. Lorsqu'on regarde la liste des 13 banques participantes, on voit qu'il n'y a que quatre banques britanniques. L'une d'entre elles, Standard Chartered, n'a pas beaucoup d'activités en Grande-Bretagne. Une autre, HSBC, est surtout une banque asiatique, comme son nom l'indique. Nous avons accueilli la participation de toutes les banques internationales; ce n'est pas une initiative purement britannique.

Nous avons constamment cherché à faciliter la tâche des entreprises. Nous avons eu comme principal objectif de faciliter les échanges commerciaux et l'investissement entre la Grande-Bretagne et la Chine. Il ne s'agissait pas seulement d'augmenter les chiffres et de faire des annonces. Je pense que nous avons obtenu d'excellents résultats en établissant une collaboration avec les entreprises, en connaissant leurs besoins et en obtenant la participation du plus grand nombre de banques et d'institutions possibles.

Ce fut un exercice plutôt complet; nous avons recueilli des données et réglé des problèmes tout en reconnaissant — comme je l'ai indiqué plus tôt — que faire affaire avec la Chine ou faire affaire avec d'autres pays, ce sont deux choses différentes. Il faut reconnaître leur façon de travailler.

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup. C'est une réponse très utile.

J'aimerais passer à M. Hansen.

De toute évidence, vous avez fait beaucoup de travail préliminaire sur cette question par vos mémoires et vos travaux antérieurs, notamment.

Vous ne travaillez pas dans le secteur financier comme tel; vous n'êtes pas associé à une grande banque. Selon vous, quelle serait la meilleure façon de renforcer notre secteur des services financiers pour saisir cette occasion et, comme M. Boleat l'a indiqué, pour inciter de nombreuses banques internationales à emboîter le pas avec nous?

M. Colin Hansen: AdvantageBC est un organisme non gouvernemental à but non lucratif. Nous ne recevons aucun financement du gouvernement; notre financement provient de nos membres, qui oeuvrent en majorité dans le secteur des services financiers de la Colombie-Britannique.

Je pense qu'il faut être attentif aux besoins du marché. La réussite d'une plateforme canadienne d'échange du renminbi ne sera pas favorisée par les gouvernements, ni par un organisme comme AdvantageBC, mais plutôt par le marché et le secteur privé. Lorsque les entreprises des Amériques verront que cela représente un avantage sur le plan des prix, des coûts et des profits, elles seront plus enclines à implanter leurs activités liées aux services financiers au Canada.

Je pense que c'est en partie attribuable à la solidité du secteur canadien des services financiers. Comme je l'ai indiqué plus tôt, je ne pense pas que nous ayons fait suffisamment d'efforts pour le faire savoir. Si nous voulons tirer pleinement parti de cette occasion, nous devons nous manifester et promouvoir le Canada, à tout le moins dans les Amériques.

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup.

Monsieur Curtis, j'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet. De plus, vous avez donné une réponse extrêmement brève à la brillante question de mon collègue. Vous pouvez aussi aborder ce sujet dans votre réponse.

M. John Curtis: Je serai très bref, car je suis entièrement d'accord avec ce que M. Hansen a dit.

Le Canada compte beaucoup d'avantages, mais certains ne sont pas mis en valeur autant qu'ils le devraient. Une véritable occasion s'offre à nous, en particulier pour nos jeunes. Au Canada, il y a plus de jeunes qui savent utiliser des baguettes qu'il y en a aux États-Unis ou en Amérique latine. Notre société est beaucoup plus internationalisée. Je pense que c'est un contexte qui favorise la réussite, ce qui correspond aux propos de M. Hansen, je crois. C'est très important. En fin de compte, cela fait partie intégrante de l'identité canadienne en tant que nation ouverte et accueillante. Comme M. Boleat l'a indiqué, dans un contexte où les divers gouvernements au Canada collaborent pleinement, plus nous semblons inclusifs — plus nous le sommes, en fait —, plus le secteur privé canadien pourra tirer avantage de cette occasion.

● (0940)

Mme Joyce Bateman: Excellent.

Aimeriez-vous ajouter quelque chose, M. Osmar?

Vous avez un point de vue privilégié du fait que vous oeuvrez dans le système bancaire; vous avez dit que cela aura un effet considérable sur les services que vous offrez à la clientèle. Je comprends qu'il ne s'agit pas de transactions tangibles, mais je suppose que la possibilité d'accroître les services offerts à la clientèle est quelque chose qui revêt un grand intérêt pour vous. Selon vous, comment cela pourrait-il fonctionner?

M. Bryan Osmar: Il ne fait aucun doute que la plateforme RMB et le programme des investisseurs institutionnels étrangers agréés sont des éléments positifs, en ce sens qu'ils jouent à la fois le rôle de facilitateur — en rendant ces transactions possibles — et de catalyseur, en établissant l'image de marque ou le symbolisme du Canada en Chine. Donc, c'est très positif.

Mme Joyce Bateman: Quelle est la nature des nouveaux produits que les banques pourront offrir aux clients?

M. Bryan Osmar: Il est encore tôt, mais du côté des investissements, certains produits pourraient être liés à l'accès au bassin d'investisseurs institutionnels étrangers agréés du renminbi. Les clients des secteurs des obligations, des assurances et même du secteur bancaire pourraient chercher à diversifier leurs actifs en se tournant vers les actions chinoises, etc. Il pourrait y avoir une plus grande ouverture, ce qui favoriserait l'accès à ce genre de choses. Ce sera essentiellement une décision fondée sur le risque.

Mme Joyce Bateman: Brièvement, monsieur Hansen, en quoi les obligations... Votre gouvernement a été le premier à le faire. Vous en faisiez partie. Pouvez-vous nous donner des détails à ce sujet?

M. Colin Hansen: Il a fallu trois ans pour y arriver. En fait, je travaillais au Conseil du Trésor lorsque l'idée de cette initiative a été lancée. Nous parlons de symbolisme des relations entre la Chine et d'autres pays. Cela découle d'une volonté d'indiquer à la Chine que la Colombie-Britannique souhaite être très dynamique dans son rôle de partenaire commercial sur la scène internationale. Je pense que nous avons réussi. L'émission des obligations a été un énorme succès. Les deux émissions ont été sursouscrites, et dans les deux cas, les taux d'intérêt offerts étaient plus avantageux que ce qu'on avait prévu lors du lancement.

Mme Joyce Bateman: Formidable; merci.

[Français]

Le président: Monsieur Dionne Labelle, vous avez la parole. Vous disposez de cinq minutes.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Merci, monsieur le président. Bonjour à toutes et à tous.

Ma première question s'adresse à Mme Sun.

En ce qui concerne les chambres de...

[Traduction]

Le président: Ceux qui ne connaissent pas le français peuvent utiliser l'oreillette.

M. Pierre Dionne Labelle: Je suis désolé, mais je m'exprime mieux en français.

[Français]

Le président: Madame Sun, comme tout semble fonctionner, je vais céder à nouveau la parole à M. Dionne Labelle.

M. Pierre Dionne Labelle: Merci, monsieur le président.

Madame Sun, dans vos documents, vous faites état de 11 accords. Est-ce que ces 11 accords partout dans le monde visent la création de plaques tournantes comme celle du Canada? Est-ce qu'il existe ailleurs 11 chambres de compensation?

[Traduction]

M. Nianbei Sun: Oui. Cet accord entraîne le renouvellement de 11 accords, car l'accord d'échange de devises prendra fin dans trois ans. Au terme de cette période de trois ans, le gouvernement central procédera à l'examen de l'accord. Il faut savoir que 11 accords sont déjà expirés et que la banque centrale en a déjà fait l'examen. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il y a seulement 11 accords.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: À ce moment-là, est-ce que notre plaque tournante au chapitre du renminbi sera pour trois ans? Parle-t-on également d'une entente de trois ans?

[Traduction]

M. Nianbei Sun: Oui, mais elle pourra être renouvelée.

• (0945)

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: D'accord.

Je présume que vous avez avec d'autres pays un plan quinquennal stratégique de développement des champs de conversion partout dans le monde. D'ici cinq ans, combien de plaques tournantes prévoyez-vous créer pour faciliter la conversion en renminbi dans le monde?

[Traduction]

M. Nianbei Sun: À l'heure actuelle, je crois que la plupart des centres financiers ont déjà conclu des accords avec la banque centrale chinoise. À l'avenir, cette plaque tournante sera étendue vers d'autres pays, surtout en Europe et ailleurs en Asie.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Est-ce que vous en avez présentement en Europe continentale, à savoir sur le continent européen?

[Traduction]

M. Nianbei Sun: Au Royaume-Uni. Pardon, en Europe?

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Je parlais de l'Europe et non pas du Royaume-Uni. Je parlais de l'Europe continentale, soit sur le continent européen.

[Traduction]

M. Nianbei Sun: Oui, en Europe continentale.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: D'accord.

La question qui me vient à l'esprit est la suivante.

Depuis qu'on traite du sujet, on nous parle évidemment beaucoup d'un avantage concurrentiel qu'aura notre plaque tournante. Pendant combien de temps allons-nous garder cet avantage concurrentiel si, partout dans le monde, on ouvre des plaques tournantes de ce genre?

La question s'adresse peut-être également aux trois autres témoins, à savoir MM. Curtis, Hansen ou Osmar.

Vous insistez beaucoup sur l'avantage concurrentiel, mais celui-ci ne durera pas longtemps.

[Traduction]

M. Colin Hansen: Tout d'abord, rien n'indique qu'un nouveau centre de règlement sera établi ailleurs dans les Amériques d'ici peu. Nous avons donc l'avantage d'être les premiers sur le continent américain à créer un tel centre, et nous devons en tirer parti.

Mais je pense qu'avec le temps, d'ici cinq ans ou plus, lorsque la Chine aura libéralisé complètement sa monnaie, à telle enseigne que ce ne sera plus une devise contrôlée — et c'est manifestement son objectif —, les centres de règlement ne seront plus aussi pertinents. On sera alors en mesure de régler des transactions, n'importe quand et n'importe où dans le monde, comme c'est le cas avec le dollar américain, l'euro ou toute autre devise flottante.

D'ici là, le Canada a l'occasion de profiter de cet avantage concurrentiel et de se faire connaître comme un endroit propice aux transactions financières internationales. Voilà qui aura des retombées positives pour les générations à venir, peu importe les résultats de la libéralisation du renminbi.

[Français]

M. Pierre Dionne Labelle: Monsieur Curtis, voudriez-vous ajouter un commentaire à ce sujet?

[Traduction]

M. John Curtis: J'ajouterai très brièvement que nous accumulons des compétences, peu importe si les banques, par exemple, se dotent de nouvelles ressources humaines. Nous consoliderons en quelque sorte notre réputation.

Mais cela m'amène à une question fort intéressante, que M. Hansen vient d'évoquer dans sa réponse. À long terme, la monnaie chinoise finira par devenir une monnaie ordinaire comme les autres. Elle sera échangée librement. Mais, pour ce faire, la Chine devra apporter des modifications à sa politique des taux d'intérêt et à la relation entre sa banque centrale et ses autres banques. Un certain nombre d'autres modifications s'imposeront, et il faudra bien des années pour que le tout aboutisse, mais je crois que les Chinois s'engagent, de toute évidence, dans cette voie.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Curtis.

[Traduction]

Nous passons à M. Cannan, qui dispose de cinq minutes.

L'hon. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, monsieur le président et merci à nos témoins d'être ici aujourd'hui. Je tiens aussi à remercier mon compatriote, M. Hansen, ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, de ce troisième budget équilibré.

Vendredi dernier, la première ministre Clark est venue dans ma circonscription, et elle figure au nombre des députés provinciaux avec lesquels je travaille. Je lui en suis reconnaissant.

M. Nathan Cullen: Bon, ça va.

L'honorable Ron Cannan: Eh bien, je sais que M. Hansen a joué un rôle essentiel sur le plan de l'encadrement.

Un député: Il était vice-premier ministre.

Hon. Ron Cannan: Non, c'est lui qui a montré la voie à suivre.

En tout cas, je voulais simplement revenir sur un des points que vous avez soulevés. Avant la séance, nous nous sommes entretenus brièvement sur l'importance de la foresterie, un grand secteur de notre économie, mais aussi sur le gaz naturel liquéfié et les répercussions possibles de ce centre d'échange du RMB. Pensez-vous qu'un tel centre favorisera les investissements dans ces deux secteurs?

• (0950)

M. Colin Hansen: Oui, tout à fait.

Certaines de nos entreprises forestières exportent déjà en Chine et elles participent à un projet pilote de conversion directe en renminbi. Le projet en est à ses débuts. Nous offrons des programmes par l'entremise d'AdvantageBC pour sensibiliser le secteur privé en Colombie-Britannique aux mesures à prendre pour assurer cette transition. Il s'agit, entre autres, de déterminer quels en seraient les coûts-avantages. Selon une étude réalisée l'année dernière par HSBC, l'avantage de prix pour les entreprises non chinoises varie de 3 à 5 %. Je crois que les entreprises canadiennes, surtout les exportateurs de la Colombie-Britannique, doivent savoir comment exploiter leur part des économies qui seront réalisées. Nous travaillons avec des entreprises du secteur des ressources pour nous assurer qu'elles comprennent comment négocier ces économies de façon optimale.

L'hon. Ron Cannan: Je pense que la stratégie de diversification... Environ 85 % des échanges commerciaux du Canada se faisaient avec les États-Unis. Dans le cas de l'Alberta, la dépendance à l'égard des marchés américains est toujours aussi élevée, à hauteur de plus de 85 %, et nous sommes conscients des défis auxquels fait face la province. En Colombie-Britannique, ce taux a diminué de 50 %, et près de 18 à 20 % de ses échanges commerciaux se font avec la Chine.

Je me souviens d'une des observations que vous aviez faites au lancement du RMB — c'était à l'automne 2014 et, auparavant, le ministre de Jong avait eu l'occasion de rencontrer certains d'entre nous, de la Colombie-Britannique, pour militer en faveur de la plaque tournante du RMB. Selon les estimations, un tel centre devrait accroître les échanges commerciaux entre le Canada et la Chine, pour une valeur maximale de 480 millions de dollars, dont 120 millions de dollars en nouveaux échanges commerciaux entre la Colombie-Britannique et la Chine.

Pouvez-vous expliquer au comité comment vous avez fait pour obtenir ces montants?

M. Colin Hansen: Oui.

Ces chiffres étaient tirés d'une étude qu'AdvantageBC avait commandée à MMK Consulting, une entreprise située à Vancouver. En gros, l'étude portait sur les volumes des échanges et les coûts que les entreprises engageraient si elles devaient passer par la devise américaine. Ainsi, elles auraient à payer les coûts pour les opérations de change de deux devises, en plus des frais de couverture supplémentaires, si elles choisissent de suivre cette voie, sans compter le risque supplémentaire. Quand on se met à déduire ces coûts et à offrir cet avantage de prix à l'exportateur canadien, grâce à ce coût marginalement moins élevé, comment se traduira ce potentiel accru d'exportation sur le plan des achats? Voilà d'où proviennent ces chiffres.

L'hon. Ron Cannan: Merci.

Je passe maintenant à M. Curtis, parce qu'il siège au comité du commerce depuis neuf ans. Vous avez témoigné à plusieurs reprises en tant qu'expert. Je sais que vous avez de l'expérience.

Je repense à cette conversation que vous aviez eue avec votre père en 1949, à votre expérience de plus de 35 ans au sein du ministère et à la mise en place de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers pour assurer la stabilité et donner confiance aux entreprises.

Pouvez-vous confirmer que les chiffres cités par M. Hansen correspondent aux immenses possibilités que recèle cette entente ou, à la limite, trouvez-vous que c'est réaliste?

M. John Curtis: Je n'ai pas encore examiné les chiffres proprement dits. Dans l'ensemble, cela m'apparaît raisonnable. Nous sommes dans le domaine du possible.

J'ai toujours pensé que nous, les économistes — et c'est d'ailleurs quelque chose qui m'a été enseigné durant mes études supérieures —, nous sommes aussi fiables que les astrologues. D'où mon extrême prudence dans les prévisions et mon scepticisme constant à l'égard des chiffres. En tout cas, les montants qui ont été mentionnés me paraissent plus ou moins exacts. Selon moi, il est important que les députés n'oublient pas qu'au bout du compte, la plupart des échanges commerciaux, surtout dans le secteur des ressources, se font toujours en dollars américains. Nous parlons de règlements, et ce n'est qu'une mince fraction de l'ensemble des transactions. Bref, cela me paraît assez raisonnable.

Merci.

L'hon. Ron Cannan: Merci.

Je crois qu'un montant de 480 millions de dollars, ce n'est pas rien. Mon collègue vous avez posé la question, et vous avez répondu « en somme ». Un demi-million, ce n'est pas mal du tout comme impact.

J'ai une petite question à poser à Mme Sun.

Nous avons dit que cette plaque tournante du RMB est l'une des premières en Amérique du Nord. D'après vous, combien de temps faudra-t-il attendre avant que les entreprises canadiennes puissent profiter de cette initiative?

Le président: Brièvement, je vous prie.

L'hon. Ron Cannan: L'occasion est là pour les entreprises canadiennes. Quelles mesures prenez-vous, et combien de temps faudra-t-il avant que les entreprises canadiennes puissent en tirer profit?

Mme Nianbei Sun: Je crois que si le volume des échanges entre les deux pays augmente sans cesse, le Canada continuera d'avoir un avantage.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Côté, pour cinq minutes.

[Français]

M. Raymond Côté (Beauport—Limoulu, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence parmi nous.

Malheureusement, l'un d'entre eux nous a quittés. C'est dommage puisque j'avais une question à lui poser. Je vais donc la poser à Mme Sun.

Madame Sun, dites-moi quels effets positifs ou négatifs pouvons-nous anticiper de la mise en oeuvre de la plateforme canadienne en comparaison, par exemple, de celle de Londres au Royaume-Uni?

J'imagine que les échanges, les transactions et les interactions ne se limiteront pas au continent américain. Pouvons-nous concevoir que certains effets pourront être observés sur les transactions effectuées à Londres et vice-versa?

•(0955)

[Traduction]

Mme Nianbei Sun: Non, c'est un autre marché. Le Canada est un marché différent en raison de la monnaie. La plaque tournante du RMB, surtout en ce qui a trait à la devise que nous voulons établir pour le centre d'échange du RMB, porte sur les transactions en dollar canadien et en RMB. Elle n'a aucun effet sur les autres marchés, comme celui de Londres.

[Français]

M. Raymond Côté: D'accord

Vous parliez de la mise en place par le gouvernement chinois d'un nouveau mécanisme de compensation pour 2016 pour ce qui est du renminbi. Peut-on qualifier ce nouveau mécanisme d'une simple étape afin de rendre le renminbi plus fluide à l'extérieur de la Chine?

[Traduction]

Mme Nianbei Sun: Oui, parce que la Chine travaille maintenant à mettre au point un nouveau système. Il s'agit du système des règlements et de la compensation.

Ainsi, toutes les banques de compensation, y compris celle de Toronto et la nôtre, pourront se brancher directement à ce système pour que la transaction soit effectuée, alors que, maintenant, il s'agit surtout de transactions futures.

La situation sera meilleure qu'elle ne l'est maintenant. À l'heure actuelle, les banques de compensation, y compris celles des autres pays et celle de Londres, doivent utiliser le système de leur banque d'attache, puis se connecter au système de la banque centrale chinoise. Une fois que le nouveau système sera lancé, elles pourront se brancher à ce système directement. Elles n'auront plus à passer par le système d'une tierce partie.

[Français]

M. Raymond Côté: C'est excellent.

Monsieur Curtis, nous allons utiliser des données mathématiques.

Je ne vous cacherai pas que j'ai été quand même assez surpris en prenant connaissance du volume d'échanges en renminbi dans le monde entier et par le fait que la monnaie chinoise soit utilisée beaucoup plus largement. J'ai l'impression qu'il y a une progression de type exponentiel. Même si le volume actuel reste quand même très faible par rapport au dollar américain, la progression a été fulgurante malgré les règles qui sont passablement restrictives. Est-ce que vous faites une lecture semblable à la mienne à ce sujet? On peut anticiper les développements. Évidemment, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les prévisions représentent quelque chose d'extrêmement périlleux. On connaît cela en économie. Beaucoup d'économistes ont fait des prédictions erronées.

Est-ce qu'on peut anticiper quand même que le volume de transactions va poursuivre cette progression qu'on pourrait qualifier d'exponentielle et faire du renminbi un poids lourd sur les marchés internationaux dans une échéance de quelques années à peine?

[Traduction]

M. John Curtis: On doit tenir compte du fait que la base était très limitée, c'est-à-dire que le nombre de transactions en RMB et en yuan était très faible au début. Si le nombre triple, comme c'est le cas depuis trois ans, cela représentera quand même un taux de 8 à 12 %, par exemple. C'est une hausse.

Le nombre paraît considérable, mais en réalité, lorsqu'on examine la situation dans son ensemble, et c'est ce que j'ai essayé de faire dans mon exposé, on se rend compte que ce n'est pas aussi élevé que

cela. C'est sans doute la façon la plus juste de l'exprimer. L'internationalisation du RMB, étant donné la taille des échanges commerciaux et des investissements de la Chine — aujourd'hui, la deuxième économie de la planète —, revient à ouvrir la Chine sur le monde, avec l'appui du gouvernement chinois. C'est ce que nous verrons de plus en plus au fil du temps.

[Français]

M. Raymond Côté: Je constate que le temps qui m'était alloué est expiré.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être ici. C'est une discussion fascinante.

Monsieur Curtis, j'adore votre histoire de 1949. C'est très intéressant d'entendre comment la Chine est entrée dans le nouveau monde, à la suite de la révolution chinoise. Cela s'est passé avant ma naissance, mais je me souviens qu'enfant, je lisais sur la révolution chinoise et la révolution russe. C'est fascinant. En réalité, la première partie de la révolution a duré environ 30 ans. C'est remarquable, quand on y pense. Cela nous paraît très long, mais pour ma part, c'est surtout la deuxième partie de la révolution qui m'intrigue.

J'ai eu le privilège d'aller en Chine à deux reprises. La première fois, je suis allé à Beijing. La deuxième fois, j'ai pu visiter Shanghai. Vous y avez sans doute été, vous aussi, tout comme beaucoup d'autres personnes. On nous a fait visiter cette tour à Shanghai — j'oublie le nom. Par la suite, nous sommes descendus au sous-sol. Ce n'était pas au rez-de-chaussée, mais au sous-sol. Nous avons eu droit à une leçon d'histoire. Je ne sais pas si vous avez vu cette exposition. C'est fascinant. Nous avons vu défiler 5 000 ans d'histoire chinoise, ce qui est remarquable. Il n'y a rien de plus remarquable au monde, selon moi.

Ensuite, on nous a montré les points saillants du tournant du XX^e siècle, comme la révolution des Boxers et la servitude. On voyait des conducteurs de rickshaws et des femmes occidentales dans leur tenue. Puis, on est passé directement à 1980 — ou plutôt, à 1970. L'image s'arrêtait donc là. On a commencé à montrer Shanghai. On a sauté tout un pan de la révolution chinoise, ce qui m'a mis la puce à l'oreille. Je me souviens de l'histoire de... J'ignore si c'est un fait véridique. Un jour, quelqu'un avait demandé à un général chinois ayant participé à la révolution de donner son avis sur la Révolution française. Il avait répondu que c'était trop tôt pour se prononcer. Cela vous donne une idée de l'âme chinoise. Ce sont des gens remarquables, aux capacités incroyables.

Il ne fait aucun doute que cette initiative sera très utile pour le secteur financier, mais je m'inquiète du secteur manufacturier. La plupart d'entre nous reconnaissent que les Chinois ont la mainmise sur ce secteur, pas seulement au Canada, mais partout dans le monde. À ce qu'il paraît, nous avons peut-être atteint un équilibre; je ne saurais le dire. Mais j'aimerais savoir comment cette initiative profitera à ce qu'il nous reste. Je crois comprendre que nous pouvons faire des transactions en Colombie-Britannique. Je vous en félicite. Grâce à sa proximité, votre province est en mesure de faire d'excellents échanges commerciaux avec les Chinois, mais qu'en est-il du reste du Canada? Pour les gens des autres régions du Canada, comme ceux de ma circonscription qui fabriquent des produits, ce centre leur sera-t-il d'un secours? Permettra-t-il d'accroître nos échanges commerciaux avec les Chinois, et les Chinois se mettront-ils à faire du commerce avec nous et à acheter des pièces que nous avons la compétence de fabriquer? Qu'en pensez-vous?

• (1000)

M. John Curtis: Monsieur le président, ai-je le droit de parler brièvement du commerce international? C'est un peu pertinent au sujet à l'étude, mais je veux être prudent.

Le président: Absolument, oui.

M. John Curtis: Tout compte fait, les échanges commerciaux et les services de financement qui s'y rattachent sont d'une grande importance pour les transactions commerciales partout dans le monde. Les entreprises canadiennes, petites et grandes, participent à ce que nous appelons des chaînes de valeur mondiales. Le travail se fait par fragments, ici et là: dans le sud de l'Ontario, en Colombie-Britannique, à Palo Alto, au Brésil, etc. Tous travaillent ensemble et, dans le cadre de ce processus, certaines pièces sont envoyées en Chine, pour ensuite être retournées à leur point d'origine. Là où je veux en venir, c'est que plus il est facile pour les exploitations canadiennes de participer à ces chaînes de valeur mondiales ou à ces chaînes d'approvisionnement, peu importe le lieu d'attache, plus cela favorisera la croissance des entreprises au Canada, toutes tailles confondues. Je ne parle pas forcément des transactions du Canada vers la Chine. Il pourrait y avoir un intermédiaire, comme l'Europe ou les États-Unis. Tous ces morceaux seront rassemblés, puis envoyés en Chine, ou vice versa.

Comme je l'ai dit il y a quelques instants, la Chine commence à se joindre au système commercial mondial. Elle veut en faire partie, et elle perfectionne ses technologies à vive allure. En somme, ce qu'il faut faire en Ontario et dans d'autres régions du Canada, c'est mettre l'accent sur les activités à forte valeur ajoutée. Où est notre propriété intellectuelle? Que pouvons-nous apporter pour mettre pleinement à profit nos ressources importantes afin de réussir à concurrencer la Chine? C'est ce qui fait notre force. Il ne s'agit plus de fabriquer des jouets ou des lumières de Noël, mais plutôt des produits de haute technologie dans des domaines comme l'aérospatiale, les télécommunications et les technologies de l'information. C'est ce qui assurera notre avenir, et je crois que plus nous concentrerons nos efforts dans ces domaines, avec l'appui du secteur financier canadien, mieux nous nous en sortirons.

M. Dave Van Kesteren: Est-ce que tout ira bien pour nous? Voilà la question à se poser. C'est ce que les gens veulent savoir.

M. John Curtis: Oui.

Le président: Merci.

Monsieur Adler, à vous la parole.

• (1005)

M. Mark Adler (York-Centre, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Monsieur Curtis, j'ai été heureux de vous entendre dire que nous avons enregistré un excédent dans la balance des paiements au chapitre des services. Je suis content que vous nous l'ayez rappelé.

J'aimerais d'abord m'adresser à M. Osmar. Vous avez dit tout à l'heure que le premier ministre mérite d'être salué pour ses efforts en vue de faire du Canada une plaque tournante du RMB. Pourriez-vous nous en dire un peu plus long à ce sujet?

M. Bryan Osmar: Je crois que les secteurs privé et public font front commun dans cette initiative parce qu'il faut beaucoup de collaboration sur le plan politique entre la Chine et le Canada pour concrétiser ce projet. C'est un exemple des mesures à prendre pour obtenir des résultats dans les délais qui nous sont imposés.

À vrai dire, je tenais à féliciter tous les gens qui ont participé à cette initiative, parce que c'était surtout un effort de collaboration. Évidemment, le premier ministre était aussi de la partie, notamment durant la cérémonie de signature. C'est donc un bel exemple de collaboration entre tous les intervenants afin d'atteindre cet objectif.

M. Mark Adler: Je suis content que vous ayez soulevé ce point, surtout le rôle clé que le premier ministre a joué pour que ce projet se concrétise.

En effet, c'était un très bon exemple de collaboration entre les secteurs public et privé en vue d'obtenir un résultat d'intérêt public. D'après vous, en quoi cette collaboration entre les secteurs public et privé peut-elle servir de modèle pour atteindre ce genre d'objectifs à l'avenir?

M. Bryan Osmar: J'ai moi-même pris part à ce processus par l'entremise de la Toronto Financial Services Alliance, ou TFSA. Il y a donc des groupes de défense et des groupes de l'industrie qui ont joué un rôle actif pour amener leurs membres à mettre la main à la pâte et à cerner les retombées locales ou générales, puis à faire participer les intervenants gouvernementaux. C'est un bon exemple à répéter dans ce genre de...

M. Mark Adler: Il n'y a pas que le gouvernement qui dit que c'est une bonne chose. Le secteur privé le dit aussi, et ce sont les entreprises et les organisations qui embaucheront des gens et qui créeront des emplois et des possibilités pour les Canadiens.

M. Bryan Osmar: D'après ce que je comprends, dans une large mesure, le secteur public participera si le secteur privé trouve que l'initiative a une certaine valeur.

M. Mark Adler: Parfait, merci.

Monsieur Hansen, je veux simplement m'adresser à vous un bref instant.

Notre gouvernement sera le premier de tous les pays du G-7 à atteindre l'équilibre budgétaire. Notre économie se classe au deuxième rang des meilleurs pays où faire des affaires, selon les magazines *Forbes* et *Bloomberg*. Pour la septième année consécutive, le Forum économique mondial a désigné notre secteur financier comme étant le plus solide au monde. Nous avons les meilleures assises économiques pour l'avenir. Dans quelle mesure tous ces facteurs ont-ils contribué à la décision de la Chine d'accepter d'avoir un centre de règlement ici au Canada?

M. Colin Hansen: Je pense que la vigueur du système bancaire canadien est certainement un facteur. Le Canada s'est taillé une réputation dans le monde entier comme étant le seul pays du G-7 qui n'a pas été obligé de fournir de l'aide aux institutions financières, ce dont nous pouvons tous être très fiers.

Je pense que nous avons quelque peu une réputation enviable dans ce secteur sur la scène internationale, mais il y a encore beaucoup que nous devrions faire pour nous mettre en valeur, ce qui, je sais, est très contraire à l'esprit canadien. Mais nous devons faire plus énergiquement la promotion de notre pays.

M. Mark Adler: Eh bien, voilà qui me permet d'enchaîner avec ma prochaine question. Avant que la Chine libéralise ses marchés financiers et que les contrôles sur sa devise soient retirés, nous avons une occasion avec ce centre de règlement. Nous avons entendu le témoignage de Peter Hall, l'économiste en chef d'EDC, il y a environ deux semaines. Il a dit qu'environ 5 % seulement des entreprises canadiennes sont au courant au sujet de ce centre de règlement.

Comment pouvons-nous mieux en faire la promotion auprès du public? Quel rôle le gouvernement doit-il jouer? Quel rôle AdvantageBC, et peut-être aussi le groupe de travail, doit-il jouer à mesure que cette initiative évolue?

M. Colin Hansen: Eh bien, je pense que les gouvernements provinciaux et fédéral peuvent aider à encourager le secteur privé à en apprendre plus sur la façon dont ces transactions se déroulent.

Vendredi dernier, nous avons tenu un atelier en Colombie-Britannique commandité par AdvantageBC, où nous avons communiqué avec nos membres immédiats. Nous voulions trouver environ 30 personnes pour leur apprendre comment faire cette transition du dollar américain au renminbi. Nous pensions réunir environ 30 personnes. Nous avons fini avec 57. Nous en avons refusées huit. Nous allons organiser plus de ces ateliers à l'avenir. Des ateliers semblables ont été organisés par EDC et il y a un qui se déroulera prochainement à Toronto...

M. Mark Adler: Je suis désolé, mais je veux juste ajouter une dernière chose.

Juste après que le centre de règlement a été annoncé, vous avez affiché un message sur Twitter — je ne sais pas quel est le terme approprié, vous avez gazouillé ou peu importe — dans lequel vous dites que le centre canadien d'échange du RMB est une excellente nouvelle pour toutes les villes du pays. Vous avez également indiqué que ce centre sera profitable à l'industrie pétrolière.

Je me demande si vous pourriez répondre à mon observation, puisque certaines préoccupations ont été soulevées récemment au sujet de la baisse du prix du pétrole.

• (1010)

M. Colin Hansen: Je pense que le Canada a une occasion d'être un fournisseur d'énergie pour l'Asie, et plus précisément pour la Chine. Les relations qui sont en train de se nouer, grâce aux efforts du premier ministre et du secteur privé, aideront en ce sens. Mais c'est un marché. Nous devons trouver de nouveaux marchés pour l'énergie canadienne, et cela y contribuera.

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, nous avons quelques motions qu'il faut étudier. Je vais donc remercier tous nos témoins d'être venus. Notre témoin de London a dû nous quitter plus tôt, mais nous le remercions infiniment d'avoir été des nôtres à Ottawa.

Je vais suspendre la séance pour quelques minutes, chers collègues. Nous pouvons dire au revoir à nos invités, puis nous passerons à l'étude des motions.

• (1010)

(Pause)

• (1010)

Le président: Bien, chers collègues...

Monsieur Saxton.

M. Andrew Saxton: Merci, monsieur le président.

Je propose que nous passions à huis clos pour discuter des affaires du comité.

Le président: Une motion a été proposée pour passer à huis clos. Puisque personne ne veut intervenir sur cette motion, nous allons passer au vote.

(La motion est adoptée.)

[La séance se poursuit à huis clos.]

• (1010)

(Pause)

• (1045)

[La séance publique reprend.]

Le président: Nous sommes de retour en séance publique.

Nous sommes saisis de la motion de M. Cullen.

Monsieur Saxton.

M. Andrew Saxton: Je propose que nous passions directement au vote.

Le président: D'accord, passons à un vote sur la motion de M. Cullen.

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: La motion est adoptée à l'unanimité. Merci.

Monsieur Cannan.

L'hon. Ron Cannan: Je tiens à préciser que ce sera lorsque nous reviendrons de la pause — aux réunions de mardi, de mercredi et de jeudi.

Le président: Ce que je recommande, c'est qu'un sous-comité discute du nombre de jours pour l'étude de cette motion, celle de M. Saxton, du Budget des dépenses principal et d'autres sujets.

Êtes-vous d'accord?

M. Andrew Saxton: Monsieur le président, pouvez-vous répéter ce que vous venez de dire?

The Chair: C'était pour recommander qu'un sous-comité discute du nombre de jours à consacrer à chaque étude. Est-ce que cela vous convient?

M. Andrew Saxton: Cela me convient.

The Chair: Êtes-vous d'accord?

L'hon. Ron Cannan: Est-ce à notre retour de la semaine de relâche? Le sous-comité va-t-il se réunir avant la relâche?

Une voix: Nous pourrions nous réunir cette semaine...

M. Andrew Saxton: Monsieur le président, je pense que tous les partis se sont entendus sur les dates pour la motion de M. Cullen. Alors pourquoi ne réglons-nous pas tout simplement la question pour ainsi avoir un plan à notre retour?

Le président: Quelles dates...?

Mr. Andrew Saxton: Nous parlons du mardi, du mercredi et du jeudi, soit les 10, 11 et 12 mars.

Le président: Sommes-nous d'accord pour l'étudier les 10, 11 et 12 mars?

Monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen: Désolé, monsieur le président, on recommande de tenir deux réunions de trois heures, le mardi et le jeudi, et une de deux heures, le mercredi.

Le président: Donc, nous avons une réunion de trois heures le 10, une de deux heures le 11 et une de trois heures le 12.

M. Nathan Cullen: Oui. Il y a deux groupes de témoins. Il faudrait fixer une date où les membres du comité pourront proposer des témoins. Il faudrait que ce soit évidemment très bientôt, pas plus tard qu'aujourd'hui.

Le président: Je vais demander à nos analystes de s'occuper des témoins, mais si vous pouviez nous remettre vos propositions aujourd'hui, ce serait très utile, peut-être un expert dans le secteur de l'énergie et un autre, dans le secteur manufacturier. Est-ce logique?

M. Nathan Cullen: Il y a une division naturelle en quelque sorte. L'une de nos suggestions portait sur l'incidence sur les sociétés énergétiques. Il y avait aussi l'incidence sur le secteur manufacturier de façon générale et l'idée selon laquelle des économistes du secteur privé examinent la situation nationale dans son ensemble. Nous sommes ouverts à la discussion.

Le président: Il y a l'option d'entendre les économistes du secteur privé en premier, les experts du domaine de l'énergie en deuxième, et les spécialistes du secteur manufacturier en troisième. Êtes-vous d'accord?

M. Nathan Cullen: Par souci de répartir le temps adéquatement, la liste des témoins représentant le secteur de l'énergie risque d'être plus longue que celle des économistes du secteur privé.

Le président: C'est un bon argument.

Mr. Nathan Cullen: Je ne sais pas si nous devons convoquer deux groupes d'économistes du secteur privé qui nous diront plus ou moins la même chose.

Le président: Donc, la réunion de deux heures sera consacrée au secteur privé, celle de trois heures, au secteur de l'énergie, et l'autre de trois heures, au secteur manufacturier.

Êtes-vous d'accord?

M. Nathan Cullen: Cela paraît bien.

Le président: Monsieur Saxton.

M. Andrew Saxton: Merci, monsieur le président.

Il a aussi été convenu que nous rédigerons un sommaire des conclusions plutôt qu'un rapport complet avec des recommandations.

Le président: Rédiger un sommaire des conclusions de cette étude... Entendu, c'est ce que nous ferons avec le RMB.

Monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen: C'est sur un nouveau sujet. Le gouvernement pourrait-il nous dire ce qu'il pense de l'étude sur le financement des activités terroristes? Nous allons être saisis d'une loi d'exécution du budget à un moment donné. Le gouvernement pense-t-il que l'étude se poursuivra après ou si elle sera interrompue lorsqu'il atteindra le cycle budgétaire?

Nous allons être à court de jours civils car, comme le comité le sait, les membres du comité présentent des sujets à étudier en fonction de ce qui se passe durant l'année.

M. Andrew Saxton: Monsieur le président, le timbre sonne. Je recommande de régler la question au comité de direction à notre retour.

Je propose de lever la séance.

Le président: Je pense que ce serait préférable, monsieur Cullen, car une séance de comité est prévue dans cette salle à 11 heures. Nous pouvons planifier la semaine du 10, puis nous pourrions nous réunir en sous-comité cette semaine-là.

M. Nathan Cullen: Puis-je ajouter une dernière chose?

Le président: Oui, monsieur Cullen.

M. Nathan Cullen: Merci de vos conseils, monsieur le président.

Merci aux autres membres du comité.

Le président: Merci, monsieur Cullen.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>